

**Mairie de ROCHEGUDE - Drôme**

**ARRETE PERMANENT**

**Instaurant une zone de limitation de vitesse à 50 km/h  
Et installation d'un panneau STOP RD817 Route de Lagarde Paréol**

Le Maire de la Commune de Rochegude (Drôme)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2212-2 à L.2213.6,  
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.7, R 411.8,  
R 411.25, R 413.1 et R 415.6,  
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes,

Considérant la responsabilité du maire à devoir veiller à la sécurité des usagers de la voie publique,

Considérant les vitesses excessives constatées et le danger présent au carrefour de la RD 817 route de Lagarde Paréol et de la route d'Orange RD117,

Considérant l'impérieuse nécessité à garantir la sécurité par la limitation de vitesse et la mise en place d'une nouvelle signalisation routière.

**ARRETE**

Article premier : La vitesse de tous les véhicules circulant sur la RD 817 Route de Lagarde Paréol de l'entrée en agglomération jusqu'à l'intersection avec la RD 117 Route d'Orange sera limitée à 50 kms/h.

Article 2 : Un panneau STOP sera placé à l'intersection de la RD 817 Route de Lagarde Paréol et de la RD 117 Route d'Orange. Les conducteurs circulant sur la RD 817 direction le village seront tenus de marquer un temps d'arrêt à l'intersection avec la RD 117.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place, par les services de la commune, de la signalétique adéquate.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5: Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Pour information :

- M. Le Président du Conseil Général de la Drôme
- M. Le Président du Conseil Général du Vaucluse

Pour exécution, chacun en ce qui les concerne :

- M. Le Chef de Brigade de Gendarmerie de Suze la Rousse (Drôme)
- M. Le Chef de Brigade de Gendarmerie de Saint Paul 3 Châteaux (Drôme)
- M. Le Responsable des Services Techniques de la Commune de Rochegude

Fait à Rochegude, le 17 Décembre 2012  
Le Maire  
D. BESNIER